

DROIT SOCIAL APPLIQUE AUX ORGANISMES DE FORMATION

Durée :

1 jours / 7 heures

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Connaître les bases juridiques du droit social appliqué aux OF**
- **Maîtriser les différents types de contrats de travail, notamment pour les formateurs**
- **Appliquer les spécificités de la convention collective des organismes de formation**

Public :

Responsables de structure, responsables Ressources Humaines, responsables de formation ou pédagogiques, d'organismes de formation

Contenu pédagogique

Connaissance et explication des particularités de la convention collective des organismes de formation

Le rôle des partenaires sociaux

La hiérarchie des normes

Explication de la convention collective des organismes de formation

Comprendre l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013

Maîtriser les différents types de contrat de travail des formateurs salariés

Les différents types de contrats

Les clauses contractuelles – conventionnelles

Les règles de modification du contrat de travail

Les risques de requalification des CDD irréguliers

Bien gérer les emplois temporaires des formateurs

Maîtriser l'articulation des temps et leur répercussions en matière de paie

Optimiser les modes d'organisation des temps de travail (tempos partiel, temps complet)

Savoir anticiper les litiges liés à l'application des règles sociales, maîtriser l'application de la convention collective des OF (jours mobiles, heures complémentaires, primes d'usage)

Appréhender les limites de l'annualisation du temps de travail et de l'annualisation des salaires

Respecter l'égalité des rémunérations entre CDD et CDI

Maîtriser les évolutions issues de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 (CDD / temps partiels)

Majoration des heures complémentaires

Durée minimale de 24 heures

Cas de dérogations spécifiques aux OF

La gestion des frais de déplacement

Indemniser les temps de déplacement

Le recours aux formateurs indépendants

Qu'est-ce que la sous-traitance ? Les différents statuts des formateurs indépendants

Qu'est-ce que la mise à disposition de personnel ?

Eviter la requalification en CDI

Les modalités de formalisation des contrats de prestation de service

Pré-requis :

Aucun

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes : **exposé, cas pratique, résolution de problèmes, brainstorming...**

Remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis et de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois